

Internet Haut-débit à Villiers-sur-Orge

Cet article rassemble les principales informations disponibles concernant le déploiement du réseau de fibre optique prévu à Villiers-sur-Orge.

Feuille de route

Puisque nous figurons parmi les communes les plus mal desservies actuellement en terme de bande passante, le déploiement à l'échelle du Val d'Orge commencera par Villiers-sur-Orge (avec Leuville-sur-Orge et Plessis-pâté), en 3 étapes :

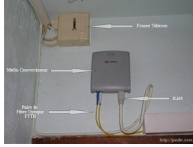
1. Fin des études : Décembre 2013
2. Fin des travaux : Mars 2014

3. Fin de la commercialisation auprès des opérateurs (Free, Orange, SFR, etc.) : Juin 2014
Par conséquent, dès l'été prochain, les Villiersains pourront s'abonner à une offre haut-débit.

DÉTAILS DES DÉMARCHES à effectuer

Le point central d'arrivée de la fibre (PDM : point de mutualisation) est situé Place de la Liberté. L'opérateur délégataire en charge des travaux doit déployer un réseau fibre jusqu'à l'abonné (technologie type FTTH).
Cela veut dire que :

- si vous habitez en **appartement**, la copropriété (ou le syndic) doit délivrer une autorisation afin que votre immeuble soit équipé. Ensuite, vous pourrez faire votre choix parmi les abonnements haut-débit du marché. Ces coûts pourront varier selon les opérateurs et selon le type de raccordement.
- si vous habitez en **pavillon individuel** (ou lotissement), lorsque vous choisissez votre opérateur pour souscrire à un abonnement haut-débit, il faudra tenir compte d'un **coût supplémentaire** d'installation pour la mise en place du raccordement entre le réseau fibre et votre logement (voir photos des boîtiers à installer en fin d'article). Ces coûts pourront varier selon les opérateurs et selon le type de raccordement.
 - * il s'agit d'un raccordement aérien : autour de 250€.
 - * pour un raccordement souterrain : autour de 150€.
 - * parfois même, s'ajouteront des frais de déplacement : entre 65 à 90€.



Choix d'un opérateur

Les offres se différencient sur différents critères comme :

- * l'intégration ou non des communications téléphoniques,
- * des abonnements en téléphonie mobile,
- * et/ou la souscription à des services optionnels (cloud, abonnement bouquets de chaînes de télévision, etc.),
- * sans oublier, pour ceux qui habitent un logement individuel, les frais d'installation déjà évoqués.

Le débit théorique proposé quasi systématiquement est de **100Mb/s**, ce qui est à comparer au 2 ou 4 Mb/s dont la plupart d'entre nous dispose actuellement sur Villiers.

Parfois, le débit montant est précisé. C'est un critère important car il s'agit du débit ouvert pour l'envoi de fichiers (par opposition au débit descendant, le plus fréquemment sollicité : navigation web, téléchargements, réception de courriels, ...). Ce débit montant est souvent bridé dans les abonnements ADSL de base. Les offres fibre sont parfois un peu floues sur le sujet.

Au final, le prix de l'abonnement mensuel peut varier de **19,90€/mois à 60€**, voir plus.

Ces offres commerciales évoluent en permanence. A titre de simple indication, vous trouverez sur Internet de nombreux sites qui vous aideront à comparer.

Voici quelques liens :

- * [commentcamarche.net](http://www.commentcamarche.net)
- * [sipperc.com](http://www.sipperc.com)
- * free.fr
- * sfr.fr
- * orange.fr

Informations complémentaires :

Qui réalise le réseau fibre optique du Val d'Orge?

L'Agglomération du Val d'Orge s'appuie sur le SIPPEREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électrification et les Réseaux de Communication) pour les accompagner sur ce projet qui a été confié à un opérateur délégataire (ce n'est pas france télécom mais la société TUTOR). La société Tutor a terminé l'étude qu'elle devait faire permettant de connaître le schéma de déploiement de la fibre sur le territoire de la CAVO. Le réseau construit permettra de raccorder en fibre :

- * les 8 000 entreprises aussi bien celles situées dans les ZAE que celles situées dans le diffus, * les 134 bâtiments publics
- * les 21 000 logements situés dans les zones les plus mal desservies actuellement dont y ceux de Villiers,

- * la société Tutor doit construire le réseau de collecte d'une longueur de 35 km, réseaux qui passera, sauf 1 km pour lequel il faudra faire du génie civil, dans le réseau de France Télécom.

Informations techniques détaillées : http://fr.wikipedia.org/wiki/Réseau_FTTH

